|  |
| --- |
| Logo du FIPHFP |
| Le FIPHFP : ses missions |
| Au fil de leur carrière, les agents peuvent être confrontés à des problématiques de santé affectant leurs missions, exigeant l'aménagement de leur poste de travail, une réaffectation ou éventuellement un reclassement. Il est donc crucial de se connaître le Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP).  Établi en 2005, le FIPHFP a pour mission de faciliter l'intégration et la pérennisation de l'emploi des personnes handicapées au sein de la fonction publique.  Il oriente principalement ses efforts vers le financement de l'adaptation des postes de travail, l'accompagnement et la formation des agents handicapés, ainsi que l'assistance apportée aux employeurs publics pour élaborer et mettre en œuvre une stratégie inclusive en matière de handicap.  Cette première vidéo présente le fonctionnement du FIPHFP  [Vidéo de présentation du fonctionnement du FIPHFP](https://www.youtube.com/watch?v=qoeasV-23IA)  Cette seconde vidéo présente l’offre de service opérationnelle du FIPHFP  et les outils mis à disposition des employeurs pour accompagner  qualitativement les agents en situation de handicap  **[Vidéo de présentation de l'offre de service opérationnelle du FIPHFP](https://www.youtube.com/watch?v=ocMhIv9EI5s)** |
| Exemples d’appuis apportés par le FIPHFP |
| Témoignages  Un reclassement réussi  [Vidéo "un reclassement réussi"](https://www.youtube.com/watch?v=JVf_dWby9lI)  L’apprentissage, une solution pour développer de nouvelles compétences  [Vidéo témoignage d'Audrey](https://www.youtube.com/watch?v=brHrDUU9Vnw)  Suite à un accident qui ne lui permettait plus d’assurer ses fonctions d’ATSEM,  Aurore a bénéficié d’un bilan de compétences.  A 61 ans, elle a repris ses études en CFA  et est apprentie en tant qu’agent administratif en mairie. |
| Pour suivre l’actualité du FIPHFP et du Handi-Pacte   |  |  |  |  | | --- | --- | --- | --- | |  |  |  |  | |
| |  |  | | --- | --- | |  |  | |
| Ce mail est édité par le Handi-Pacte du FIPHFP Antilles-Guyane Contact : Stéphane Gainaux - [contact@ehconseil.fr](mailto:contact@ehconseil.fr) - téléphone 03 81 84 17 63  [S'abonner à la lettre d'information du FIPHFP](http://www.fiphfp.fr/newsletter/subscribe) |